

L'évaluation des incidences



A quoi sert l'évaluation des incidences ?

La démarche Natura 2000 n'exclut pas la réalisation de projets d'aménagement ou d'activités humaines, à condition que ceux-ci soient compatibles avec la conservation des habitats et des espèces du site. Il incombe ainsi à tous les acteurs locaux (résidents, décideurs, porteurs de projets...) de veiller à la préservation de ce patrimoine remarquable.

L'évaluation des incidences permet d'assurer cet équilibre entre préservation de la biodiversité et activités humaines. Comment ? Il s'agit de vérifier, en amont de leur réalisation, que les projets ne portent pas atteinte aux habitats et espèces d'intérêt communautaire du site Natura 2000 ou de les redéfinir de manière à éviter ces atteintes.

Vous êtes porteur d'un projet sur le site Natura 2000 Valdonnez ou à proximité.

► Voici les questions que vous devez vous poser :

Où se situe mon projet par rapport au site Natura 2000 ?	→ Consultez la carte de localisation du site Natura 2000 pour repérer votre projet et mesurer le cos échéant sa distance au site.
Mon projet doit-il faire l'objet d'une évaluation d'incidences ?	Oui s'il figure sur l'une des trois listes suivantes : liste nationale (décret du 09/04/2010), 1 ^{ère} liste départementale (décret du 08/04/2011), 2 ^{de} liste départementale (décret à paraître) → Rapprochez-vous du service Natura 2000 de la DDT de la Lozère pour consulter ces listes et vérifier la nécessité ou non de réaliser une évaluation d'incidences de votre projet.
Mon projet risque-t-il d'affecter un habitat d'intérêt communautaire ou l'habitat d'une espèce d'intérêt communautaire ?	→ Rapprochez-vous de la CCV pour consulter la cartographie des habitats la plus à jour. Si la réponse à cette question est oui, demandez-vous si votre projet risque de dégrader ou de détruire l'habitat ? Temporairement ou durablement ? Sur quelle surface/quelle longueur ? À quelle période de l'année ?

► Où trouver les informations pour réaliser l'évaluation des incidences de votre projet ?

→ Dans le document d'objectifs (DOCOB) du site Natura 2000 consultable :
- dans les mairies du Valdonnez
- au bureau de la Communauté de Communes du Valdonnez
- en téléchargement sur le site internet du site Natura 2000

→ Sur le site internet de la DREAL Languedoc Roussillon
Vous y trouverez :

- les listes d'activités soumises à évaluation des incidences
- la procédure à suivre pour réaliser une évaluation d'incidences (questionnement, formulaires, méthodologie)
- des guides méthodologiques par type de projet (manifestations sportives, carrières, infrastructures et aménagements, installations photovoltaïques au sol, parcs éoliens)

→ En contactant l'animatrice du site
Celle-ci mettra à votre disposition les éléments utiles à votre démarche d'évaluation, par exemple :

- en élaborant une cartographie des habitats et des espèces remarquables
- en vous présentant les enjeux écologiques et les objectifs prioritaires du DOCOB
- éventuellement en vous accompagnant sur le terrain pour délivrer des éléments d'expertise

L'animatrice ne se substitue pas au porteur de projet qui reste le seul responsable de l'ensemble de la démarche.

Conception : CCVIC ROUX
Imprimé sur papier recyclé par Imprimerie des 4
Crédits photographiques : CCVAV, FEBVRE & C.
ROUX sauf bâti : ALEFE, chabot : ONEMA

Du nouveau sur le site internet

3 nouvelles rubriques à découvrir :



La première à destination des maîtres d'ouvrages et des bureaux d'études pour les aider à réaliser l'évaluation d'incidences de leurs projets.



La seconde pour ceux qui souhaitent se repérer sur le site Natura 2000 à partir de la photographie aérienne.



La troisième à destination des plus jeunes qui veulent s'amuser tout en préservant la biodiversité !

N'attendez plus, cliquez !

Pour en savoir plus

Site Natura 2000 Valdonnez :

<http://valdonnez.n2000.fr>

Site de la DREAL Languedoc-Roussillon :
www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr

Portail Natura 2000 France : www.natura2000.fr

La structure animatrice du site :

Communauté de Communes du Valdonnez
Céline ROUX, chargée de mission
Place de Rouffiac - 48000 Saint-Bauzile
tél : 04 66 47 10 28
e-mail : natura2000.valdonnez@orange.fr



NATURA 2000



Valdonnez

La lettre

n°7

avril 2013

Editorial

L'année 2012 a confirmé le succès de la démarche Natura 2000 dans le Valdonnez !

De nouveaux contrats ont été signés avec des agriculteurs et des propriétaires privés pour gérer au mieux les habitats naturels et les espèces d'intérêt communautaire du site.

Plusieurs suivis d'espèces ont été menés afin d'améliorer ou de mettre à jour les connaissances acquises jusque-là.

Les actions de sensibilisation du public ont rencontré un franc succès et plusieurs outils de communication ont vu le jour.

Le bilan de ces actions vous est présenté dans cette lettre. N'hésitez pas à contacter notre chargée de mission pour en connaître les détails et consulter les rapports d'étude et d'activité correspondants.

Vous trouverez également dans cette lettre une information détaillée concernant la démarche d'évaluation des incidences. En vue de la parution prochaine d'un troisième et dernier texte réglementaire, il nous a paru important de communiquer sur cette procédure afin de faciliter sa mise en œuvre par les porteurs de projets. Là-encore, plusieurs sources d'information sont à votre disposition pour vous aider à réaliser votre évaluation d'incidences : document d'objectifs, sites internet, rencontre avec notre chargée de mission... La Communauté de Communes du Valdonnez peut vous guider dans vos démarches.

Bonne lecture !

Christian BRUGERON
Président du COPIL



Sommaire

Editorial	1
Retour sur les actions menées en 2012	2-3
L'évaluation des incidences	4
Pour en savoir plus	4



Retour sur les actions menées en 2012 : gestion des milieux, suivi des espèces, sensibilisation...

Contractualisation

Contrats agricoles

En tant qu'opérateur agro-environnemental, la Communauté de Communes du Valdonnez (CCV) assure l'animation de la contractualisation agricole sur le site depuis 2009, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Lozère.

En 2012, 4 contrats de mesures agro-environnementales territorialisées (MAEt) ont été signés sur environ 49 ha, pour un montant global de 53 667 € sur 5 ans.

Les engagements visent :

- le maintien de l'ouverture des pelouses à Nard raide par le pâturage ou des interventions mécaniques (broyage des genêts),
- l'enrichissement en fleurs des prairies humides en retardant la fauche,
- la préservation de la qualité de l'eau avec la limitation ou l'absence de fertilisation sur les prairies (permanentes, temporaires ou humides).



Pour préparer les contrats MAEt qui seront signés au printemps prochain, le diagnostic écologique de 10 exploitations agricoles supplémentaires a été réalisé par anticipation. Une première rencontre avec les agriculteurs concernés a eu lieu début 2013 en présence du technicien de la Chambre d'Agriculture chargé du diagnostic agricole. L'estimation des besoins financiers correspondants a été communiquée courant mars aux services de l'Etat en prévision de la Commission Régionale Agro-Environnementale (CRAE) de printemps.

Contrats non agricoles

2 contrats Natura 2000 non agricoles non forestiers ont été signés fin 2012 par des propriétaires privés.



Le premier concerne la réouverture partielle d'une pelouse calcaire d'intérêt communautaire. Les travaux comprennent la coupe et l'évacuation de pins noirs et d'épicéas de tailles diverses ainsi que l'élimination manuelle des semis de résineux les années suivantes.

Le second prévoit la création d'une ouverture dans le mur pignon d'une habitation afin d'ouvrir l'accès aux combles pour les chauves-souris.



Ces contrats bénéficieront d'une aide financière de l'Etat et de l'Europe à hauteur de 100% (avance des frais par le signataire avant remboursement).

Suivi des habitats et des espèces

Suivi de l'écrevisse à pattes blanches

La Fédération de Pêche de la Lozère a réalisé un diagnostic du ruisseau de Venède (Valat del Rieu) afin d'identifier les facteurs qui freinent l'extension de la population d'écrevisse à pattes blanches vers la Nize (obstacles, perturbations).

Les résultats de cette étude montrent que, si la dévalaison de l'écrevisse semble possible en période de hautes eaux, elle est limitée le reste de l'année par l'intermittence de l'écoulement en eau et l'aspect physique du ruisseau (passage busé, absence de ripisylve, déviation du lit naturel).

La Fédération de Pêche préconise de **préserver la ressource en eau en termes de quantité (en limitant les prélèvements dans la traversée du village) et de qualité (en éliminant les rejets non traités).**

Suivi du chabot



L'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) a actualisé les données de présence du chabot sur le Bramont et la Nize (15 stations de contrôle).

La répartition spatiale de l'espèce est stable (pas de nouveaux linéaires conquis depuis 2007). Malgré une légère amélioration, les densités de population restent faibles, sauf à Balsièges qui constitue un « réservoir biologique » pour une éventuelle recolonisation du Lot en aval et du Bramont vers l'amont. La présence d'alevins de l'année est vérifiée sur seulement 3 stations (Bramont), attestant que la reproduction printanière demeure rare.

En termes de gestion des cours d'eau, l'ONEMA souligne que l'amélioration de la ressource en eau (quantité, qualité) doit être poursuivie en particulier sur la Nize, et propose que les obstacles à la circulation du chabot (seuils) soient aménagés pour espérer une recolonisation de l'espèce sur l'ensemble de la zone d'étude.

Suivi des cavités naturelles

Afin d'évaluer la fréquentation des principales cavités naturelles du site, une fiche de suivi a été déposée à l'entrée de l'aven de St-Etienne-du-Valdonnez et de la grotte du Truc de Marion en juillet 2012.



Une trentaine d'accompagnateurs professionnels en milieu souterrain a également été contactée en vue de recueillir des données sur la fréquentation, sur la pratique de la spéléologie et d'éventuelles observations de chauves-souris.

Les différents retours indiquent que **ces deux cavités sont peu visitées par les professionnels** du département qui privilégient des cavités à développement plus important situées dans le secteur des gorges du Tarn et des causses.

Ce suivi sera poursuivi pendant les années à venir.



Les rapports d'étude détaillés de ces suivis sont consultables au bureau de la Communauté de Communes du Valdonnez.

Information - Sensibilisation

Veillée biodiversifiante

La veillée biodiversifiante s'est tenue le 16/03/2012 à Lanuéjols sur le thème des orchidées. Le cœur de l'animation était la projection d'un film documentaire réalisé par Frédéric LAVAIL (*Ophrys, les orchidées des Petites Pyrénées*, 2012) en présence du réalisateur.

D'autres propositions étaient faites au public ce soir-là :

- une exposition de 18 peintures réalisées par l'atelier de peinture libre du Foyer Rural de Langlade-Brenoux (9 artistes amateurs participants),
- un dépliant sur les orchidées du Valdonnez créé pour l'occasion,
- une carte des secteurs où observer des orchidées,
- des références bibliographiques pour approfondir le sujet,
- sans oublier le délicieux vin chaud !



Plus de 80 personnes étaient présentes et ont visiblement apprécié tant la qualité du film documentaire, l'intervention du réalisateur toulousain que la singularité des orchidées.

Rendez-vous en 2014 pour une prochaine édition de cette veillée !

Panneaux et dépliant d'information

Le Valdonnez recèle un patrimoine naturel remarquable qui lui a valu sa désignation au sein du réseau européen Natura 2000 en 2006.



La mise en place de panneaux d'information et l'édition d'un dépliant de promotion du site en juin 2012 permettront de faire connaître et de valoriser ces richesses auprès des habitants du territoire et des visiteurs occasionnels.

Panneaux et dépliants sont complémentaires :

- le dépliant, mis à disposition dans les points d'accueil du public (commerces, gîtes, auberges, campings, mairies, communauté de communes...), traite de l'intégralité du site Natura 2000 ;
- les panneaux, implantés au cœur des bourgs ou sur des lieux de passage, présentent des contenus spécifiques à chaque commune.

Procurez-vous le dépliant et partez à la (re-)découverte du Valdonnez !



Autres animations

Dans le prolongement de la veillée biodiversifiante consacrée aux orchidées, plusieurs sorties sur le terrain ont été organisées :

- une sortie grand public
- Quelques clefs pour reconnaître facilement les orchidées ont permis d'identifier 4 espèces, dont une endémique : l'Ophrys d'Aymonin (*Ophrys aymoninii*). Les participants ont pu constater que les orchidées n'avaient pas toujours des couleurs vives, étaient parfois petites et discrètes, pouvaient avoir des formes très différentes et pousser dans des milieux secs.

- une sortie avec le Club des petits malins

L'animation a été conduite comme une balade nature le long d'une pelouse calcaire. Les plus grands se sont montrés très intéressés par la nature en général et par le « jeu » d'inventaire des orchidées (4 espèces ont été recensées, totalisant 37 pieds).



- une sortie avec le Club de gymnastique volontaire

8 espèces d'orchidées ont été recensées, dont une protégée : l'Orchis punaise (*Anacamptis coriophora*).

- une animation avec l'école publique de Lanuéjols

Les élèves ont été sensibilisés à la reconnaissance des orchidées, leur cycle de vie, les milieux dans lesquels elles se développent et les menaces éventuelles auxquelles elles sont soumises.

Dépliant sur la Renouée du Japon

Un dépliant sur la Renouée du Japon a été élaboré par la CCV afin d'informer le plus largement possible la population locale sur les problèmes générés par cette plante invasive présente sur le territoire.



Les dépliants évoqués dans cette lettre sont disponibles sur simple demande au bureau de la CCV.